

Modalités & Conditions

28 octobre au 31 décembre 2025

1. Période de la promo

La promotion s'applique à tous les achats facturés entre le 28 octobre et le 31 décembre 2025.

2. Chiffre d'affaires

La réduction est calculée sur la base des commandes facturées qui ont été expédiées (hors TVA et retours éventuels) pendant la période promotionnelle.

Tranches de réduction :

- CA entre 1 € et 49 999 € → 3% de réduction
- CA entre 50 000 € et 99 999 € → 4% réduction
- CA entre 100 000 € et 199 999 € → 5% réduction
- CA à partir de 200 000 € → 6% de réduction

3. Forme de la réduction

- a. La réduction est déterminée sur la base de tous les achats effectués pendant la période promotionnelle et sera accordée sous forme de bons de réduction.
- b. Les bons de réduction seront émis au cours des deux premières semaines de janvier 2026 au plus tard.
- c. La valeur totale du bon de réduction sera répartie sur deux bons : un bon à valoir sur des DAE et un bon à valoir sur des boîtiers muraux pour DAE. La répartition du montant total de la réduction sera de 75 % pour le bon à valoir sur des DAE et de 25 % pour le bon à valoir sur des boîtiers muraux pour DAE.

4. Modalités

- a. Les bons de réduction ne peuvent être utilisés que pour des achats effectués sur notre plateforme de vente en ligne.
- b. Les bons de réduction ne peuvent être utilisés qu'une seule fois.
- c. La réduction s'applique aux prix standard des revendeurs (hors accords d'appel d'offres).
- d. Le bon de réduction est valable pour une commande d'une valeur min. égale à trois fois la valeur de la réduction.
- e. Les bons de réduction sont valables pour des achats de DAE Philips, ZOLL, Bexen Cardio (Reanibex 100) et Mindray, et pour des achats de boîtiers muraux pour DAE ARKY ou AIVIA à usage intérieur ou extérieur.
- f. Les bons de réduction doivent être utilisés au plus tard le 28 février 2026.

5. Autres dispositions

- a. Les bons de réduction ne sont pas échangeables contre de l'argent
- b. Les bons de réduction non utilisés expirent automatiquement après le 28 février 2026.
- c. Nous nous réservons le droit de modifier les conditions de la promotion en cours de route, ou de mettre fin à la promotion en cas de circonstances imprévues.